

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 5 mai 2025**DÉLIBÉRATION n°2025-48**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 5 mai 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 25 avril 2025.

Point de l'ordre du jour :

8.5. Délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer des marchés publics

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la délibération n°2021-78 modifiée du conseil d'administration du 27 septembre 2021,

Exposé de la décision :

La délégation de pouvoir accordée au Président de l'université par la délibération susvisée pour signer les marchés publics est plafonnée à 500 000 € HT. La signature de marchés publics supérieurs à ce montant doit faire l'objet d'une délégation de pouvoir spécifique au Président de l'université. La signature du Président pour les marchés visés par la présente délibération leur confère un caractère exécutoire.

Proposition de décision soumise au conseil :

- délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer les actes nécessaires à l'attribution des deux marchés publics (accords-cadres) dont le descriptif est annexé à la présente délibération, avenants éventuels inclus.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions :	0
Quorum : 18	Votants :	32
Membres présents : 25	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés : 7	Votes exprimés :	32
Total des membres présents et représentés : 32	Majorité requise :	17
	Pour :	32
	Contre :	0

Pièces jointes :

- descriptif des deux accords-cadres.

Fait à Tours,

PARTIE MARCHE PUBLIC

CA de mai 2025

ACCORD-CADRE DE FOURNITURE DE CONSOMMABLES ET DE PETITS MATERIELS POUR LES SIMULATEURS DE SOINS DENTAIRES DE L'UFR D'ODONTOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE TOURS

La consultation concerne la fourniture de consommables et d'équipements pour l'enseignement au sein de l'UFR d'Odontologie de l'Université de Tours.

Elle est composée des 5 lots suivants, chaque lot donnera lieu à la signature d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes, émis à l'apparition du besoin. Ces contrats seront conclus pour une période de 2 ans à compter de leur notification renouvelable une fois pour une nouvelle période de 2 ans et pour les montants indiqués dans le tableau ci-dessous. Le total cumulé des 5 lots, sur 4 ans est de 556 000 € HT.

Objet	Montant maximum contractuel par période de 2 ans	Montant maximum contractuel par période de 4 ans
Lot n°1 - Odontologie conservatrice	112 500,00 € HT	225 000,00 € HT
Lot n°2 - Prothèse	70 000,00 € HT	140 000,00 € HT
Lot n°3 - Endodontie	65 000,00 € HT	130 000,00 € HT
Lot n°4 - Impression 3D	22 500,00 € HT	45 000,00 € HT
Lot n°5 - Stérilisation	8 000,00 € HT	16 000,00 € HT

ACCORD-CADRE DE CONCEPTION ET LIVRAISON D'OBJETS PROMOTIONNELS VIA UNE BOUTIQUE EN LIGNE POUR LE COMPTE DE L'UNIVERSITE DE TOURS

La consultation concerne la fourniture, le marquage, le conditionnement et la livraison d'objets promotionnels pour la communication de l'Université de Tours, via la mise à disposition d'une boutique en ligne.

La consultation n'est pas décomposée en lot distinct et donnera lieu, à la signature du marché, à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes, émis à l'apparition du besoin. L'accord-cadre sera conclu pour une période de 2 ans à compter de la notification renouvelable une fois pour une nouvelle période de 2 ans.

Le montant maximum de l'accord-cadre, sur 4 ans, ne pourra pas excéder 540 000 € HT.